

0311721C
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE ALAIN SAVARY
7 AVENUE DU STADE
31620 FRONTON
Tel : 0562798750

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adhésion à un groupement d'établissements scolaires

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 26

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/11/2024

Réuni le : 26/11/2024

Sous la présidence de : Loutfi Belhassen

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'adhésion à un groupement d'établissement scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

GROUPEMENT D'ACHAT ALIMENTAIRE : modification de la convention entre les collèges de Fronton (coordonnateur), Saint-jory, Villemur, Montrabe; le Collège de Castelnau d'Estretfonds qui a ouvert à la rentrée 2024 rejoint le groupement, avec l'accord des autres membres.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0